

Prêt des jeux de la Ligue Ligue du poitou-Charentes

Toute demande de matériel doit être faite via internet à :
Philippe GUICHARD, guichardph@orange.fr

Le nom du club emprunteur, ainsi que le nom du responsable, doivent impérativement être mentionnés.

La date de l'emprunt et de la compétition sera indiquée. Le club emprunteur viendra chercher les jeux et les rapportera sous huitaine. (Sauf entente préalable avec Philippe GUICHARD et le club emprunteur.).

Lorsque les jeux sont transmis d'un club directement à un autre, la demande doit obligatoirement être faite auparavant pour éviter tout litige.

Le club emprunteur vérifiera le nombre, et en deviendra responsable. Il préviendra Philippe GUICHARD par courriel de toute anomalie constatée, approuvée par les 2 parties.

En cas de perte de jeux, pendules, ou pièces ; la copie de la facture de remplacement sera transmise au dernier club. La Ligue du Poitou-Charentes se réserve l'achat pour conserver l'homogénéité du matériel.

Aucun prêt ne sera accordé à ce club tant que la facture ne sera pas réglée.